



Association Africaine des Juristes de Banque et d'Etablissement Financier

Sous le parrainage de Me Edouard Rodrigue BAYALA,  
Ministre de la Justice, des Droits Humains, chargé des  
Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux.



## 22<sup>ÈMES</sup> JOURNÉES ANNUELLES

de l'Association Africaine des Juristes  
de Banque et Etablissement Financier

### THEME

LA GOUVERNANCE BANCAIRE :  
LE RÔLE PRIMORDIAL DE LA DIRECTION JURIDIQUE

24 au 27 Nov. 2025 | Sopatet Silmandé  
Ouagadougou

InfoLine : +226 78 64 03 42 / ajbef24@gmail.com

WWW.AJBEF.NET



# RAPPORT GENERAL DES JOURNÉES 2025



Le rapport général des journées de l'AJBEF est rédigé dans le but de permettre non seulement à l'association mais également aux partenaires et à l'ensemble des institutions qui lui font confiance :

- ✓ de faire le suivi des actions recommandées au cours des travaux ;
- ✓ de mesurer l'impact des journées sur la performance des bénéficiaires à cette rencontre ;
- ✓ et d'apprécier l'amélioration de l'environnement juridique dans lequel évolue les pays membres de l'association.

Le rapport général est constitué des documents suivants :

- Rapport synthétique
- Synthèse scientifique des travaux
- Cahier des résolutions et recommandations

Ce document constitue ainsi un outil d'évaluation des engagements de l'AJBEF d'année en année.



## ***RAPPORT SYNTHETIQUE***

Sous le parrainage de Me Edasso Rodrigue BAYALA, Ministre de la Justice, des droits Humains, chargé des relations avec les Institutions, Garde des Sceaux du Burkina Faso et du Club des Dirigeants de Banques et Etablissements Financiers, la ville de Ouagadougou a accueilli du 24 au 27 novembre 2025, les 22<sup>e</sup> journées de l'AJBEF.

La rencontre s'est tenue sous la présidence de Monsieur Diakarya OUATTARA, Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Burkina Faso (APBEF-BF), avec le soutien des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers (APBEF) des pays membres, du Secrétariat Permanent de l'OHADA et de l'ensemble des structures partenaires.

Les journées AJBEF sont un cadre de rencontre et de formation des juristes de banque et établissement financier. Ces journées sont également l'occasion de discuter des difficultés de tous ordres dont sont confrontés les professionnels de ce secteur. Les organes compétents de l'association se saisissent, à l'issue de chaque édition, des recommandations formulées par les participants à la fin des travaux dans l'optique d'y apporter des solutions avec l'aide des instances décisionnaires des pays de l'Afrique ; l'objectif ultime étant d'assainir un peu plus chaque année l'environnement juridique dans lequel opèrent les banques et établissements financiers sur le continent.

Alors qu'elle se préparait à célébrer en beauté le vingt-cinquième anniversaire de sa création, l'association a été surprise par la disparition soudaine de son Président en exercice, Me Moussa SOUMAH, de nationalité guinéenne. Un vibrant hommage lui a été rendu à Ouagadougou.

Le dîner hommage organisé en l'honneur du Président, Me Moussa SOUMAH, a rassemblé tous les participants aux journées ainsi que le Directeur général de ce dernier venu de Conakry et ses collègues de la filiale de VISTA BANK du Burkina Faso. Cet hommage posthume a été par ailleurs, l'occasion d'une part de dresser le bilan des vingt-cinq ans d'existence et d'autre part de présenter les perspectives de l'AJBEF amorcées avec l'illustre disparu.

Quant aux travaux pour lesquels se sont rassemblés des juristes venus de différents pays, ils se sont déroulés du 25 au 27 novembre 2025 dans un contexte particulier marqué par l'absence du Président mais également de celle de la Vice-Présidente, Mme Marie-Angèle DIBERT-BOLLET, empêchée. Les travaux ont été ainsi conduits par Madame Minain BENGALY BERTHE, Secrétaire exécutive de l'AJBEF.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Bépoadi SININI, Représentant du Ministre de la Justice, des droits Humains, chargé des relations avec les Institutions, Garde des Sceaux du Burkina Faso.



Après les discours de Monsieur Jean Léandre SAWADOGO, Président de l'AJBEF Burkina Faso et de Mme Minain BENGALY BERTHE, Secrétaire exécutive de l'AJBEF Afrique, le Président de l'APBEF Burkina Faso, Monsieur Diakarya OUATTARA a prononcé un mot de bienvenue avant de déclarer ouverts les travaux des 22<sup>e</sup> journées.

Une centaine de juristes ont pris part aux journées de Ouagadougou qui avaient pour thème général : « **Gouvernance bancaire : Le rôle primordial de la direction juridique** ». Les communications ont été organisées autour des thèmes et sous-thèmes ci-après :

#### **La gouvernance bancaire dans les différentes zones monétaires : Etat des lieux (Règlementation et difficultés d'application)**

- UMOA, CEMAC, RDC, GUINEE, MAURITANIE, BURUNDI

#### **Le secrétariat juridique au cœur de la gouvernance bancaire**

- Le secrétariat juridique : définition, missions et défis
- L'apport du droit OHADA dans la conduite du secrétariat juridique d'entreprise
- Le secrétariat juridique et l'intelligence artificielle : Réflexions à la lumière de l'expérience pratique auprès des instances décisionnelles

#### **La gestion des risques**

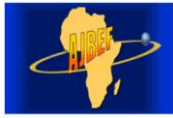
- Le risque juridique, un risque opérationnel au sens du comité de Bâle
- Le défi de la protection des données personnelles face aux exigences légales et réglementaires (LCB/FT, lutte contre la fraude)
- Présentation du dispositif de la LCB/FT de la CENTIF
- Prévenir et intégrer les risques ESG dans la stratégie de gouvernance de la banque

A l'instar de l'année précédente, plusieurs juristes de banque ont accepté de présenter le cadre réglementaire de leur zone. Les autres thèmes ont été présentés par d'éminents Experts, venus de différents pays et horizons.

Un autre temps fort de la rencontre a été les travaux pratiques en ateliers sous la conduite de trois Experts. Durant une après-midi, les participants ont ainsi planché sur des cas pratiques portant sur les voies d'exécution, la lutte contre le blanchiment des capitaux/ Financement du terrorisme et la lutte contre la fraude moderne. Cet exercice a permis aux Experts animateurs des différents ateliers de livrer en plénière le lendemain, un diagnostic des besoins en formation des juristes de banque, avocats, notaires et autres juristes ayant pris part à la rencontre.

Une table ronde sur le thème : « **L'intelligence artificielle dans la banque : entre opportunités et menaces** » a clôturé les travaux de la 22<sup>e</sup> édition.

A la fin des travaux, a été présenté le cahier des résolutions et recommandations. Le comité de suivi des actions mis en place l'année précédente a été renforcé grâce à plusieurs participants



volontaires originaires de différents pays. L'AJBEF s'est félicitée de cette dynamique de ses membres.

La participation et la contribution hautement active du Secrétariat Permanent de l'OHADA ont, à n'en point douter, rehaussé la qualité des travaux.

De même et comme à l'accoutumée, la contribution pertinente de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et d'Experts tant juristes que non-juristes ont été fort utiles pour la réussite des 22<sup>e</sup> journées.

En acceptant de prendre part aux travaux de l'AJBEF, l'éminent Professeur Filiga Michel SAWADO, Commissaire à l'UEMOA, Agrégé, Professeur titulaire des Universités ainsi que le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques représenté par son chargé de mission, Monsieur Patrick CONGO, ont apporté leur pierre à la construction de l'« édifice bancaire et juridique ».

L'AJBEF a salué par ailleurs, la présence et la participation effective aux travaux de Monsieur Moussa MILOGO, premier Président de l'association ainsi que celles de l'ancien Directeur des affaires juridiques au Secrétariat Général de la Commission bancaire de l'UMOA, Docteur Magloire Nelson SOSSOUVI. Ils se sont déclarés tous les deux disposés à accompagner durablement l'évolution de l'association.

Le nouveau format de l'organisation implémenté l'an dernier puis renouvelé à l'occasion des 22<sup>e</sup> journées semble avoir définitivement conquis le public des juristes ; chaque participant pouvant apprendre mais également partager ses connaissances au bénéfice du secteur bancaire et financier africain. La communauté des juristes de banque et établissement financier tient à cet effet à souligner l'implication efficiente de Madame Arlette BOCCOVI en sa qualité de Présidente du comité scientifique de l'AJBEF.

La synthèse scientifique des travaux présentée avec aisance et réelle satisfaction par le Professeur Souleymane TOE, Enseignant-chercheur au Burkina Faso est joint au rapport. Y est également joint le cahier des résolutions et recommandations.

Madame Minian BENGALY BERTHE, au nom du bureau de l'AJBEF Afrique, dans son mot de clôture, a remercié toutes les personnes qui ont travaillé à la réussite de cet événement malgré l'absence de Présidence qui l'a contrainte à présider les travaux de Ouagadougou. Elle a remercié pour finir le maître de cérémonie, Monsieur François KABORE, juriste de formation certes, mais exerçant en qualité de Responsable du Système de Management de la Qualité à CORIS BANK INTERNATIONAL SA ; celui-ci ayant consacré toute sa semaine à l'AJBEF.



Mme BENGALY BERTHE a ensuite clôturé les travaux des 22<sup>e</sup> journées en invitant les intervenants à remettre aux participants leurs attestations.

En marge des travaux, le bureau de l'AJBEF a tenu une réunion de concertation avec les représentants des partenaires stratégiques à savoir la BCEAO, le Secrétariat Permanent de l'OHADA. L'objectif de cette réunion était de partager avec les partenaires la nouvelle vision de l'association et de s'assurer de la bonne disponibilité des partenaires à poursuivre leur accompagnement ; ce à quoi ces derniers ont répondu favorablement sur le principe après avoir salué la nouvelle dynamique de l'association.

Fait à Ouagadougou, le 30 janvier 2026

**Mme Minian BENGALY BERTHE**

**Secrétaire Exécutive de l'AJBEF**

**Annexes (faisant partie intégrante du rapport)**

- ➡ Synthèse scientifique des travaux
- ➡ Cahier des résolutions et recommandations